

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 22 mars 2019</b>	<b>N° 2019-176</b>

Convocation du 15 mars 2019

Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE  
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY  
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN  
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10  
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25  
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35  
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30  
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25  
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25  
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30  
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

**EXCUSE(S) :**

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 22 mars 2019</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	Direction générale Numérique et systèmes d'information <b>Direction de l'innovation et de l'aménagement numérique</b>	<b>N° 2019-176</b>

---

## **RoboCup Bordeaux 2020 - Convention de financement pour subventionner l'Université de Bordeaux- Décision - Autorisation**

---

Monsieur Alain TURBY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole mène depuis plusieurs années une politique d'animation numérique afin de sensibiliser les habitants aux nouveaux enjeux numériques (services et usages) et d'accompagner les acteurs et les porteurs de projets privés et institutionnels à la diffusion de la culture de l'innovation. Cette démarche de dynamisation du rayonnement numérique, mise en œuvre par des temps d'animations, permet de stimuler les acteurs locaux et de diffuser leurs savoirs faire aux échelles nationale et internationale. Elle permet également de favoriser, sur l'ensemble du territoire métropolitain, une culture de l'innovation partagée et d'assurer une bonne information sur les enjeux de la transformation digitale.

La Robocup fournit une formidable opportunité d'accélérer et d'approfondir les actions de la collectivité dans tous ces domaines. C'est dans cet esprit que Bordeaux Métropole propose de soutenir l'Université de Bordeaux pour l'accueil de la RoboCup à Bordeaux en 2020, compétition annuelle internationale dédiée à la robotique.

En effet, la Robocup est à la fois la principale compétition scientifique internationale pour les robots intelligents et l'un des événements technologiques mondiaux les plus importants en matière de recherche et de formation autour de la robotique. Cette « Coupe du monde des robots » combine une grande variété de défis interdisciplinaires impliquant la robotique, l'intelligence artificielle, l'informatique, ainsi que l'ingénierie électrique et mécanique. Les compétitions s'organisent autour de différentes ligues internationales représentant des enjeux scientifiques, technologiques et pédagogiques spécifiques : football, secourisme-sécurité, domestique, industriel, etc... Chaque année, cette compétition rassemble plus de 450 équipes, regroupant 3 500 compétiteurs provenant de 45 pays. A cette occasion, des ligues juniors composées de jeunes de 11 à 18 ans permettent à un millier d'entre eux de mettre en application leur initiation à la robotique.

Pour le territoire de Bordeaux Métropole, accueillir la Robocup constitue un moyen de mettre en lumière la filière robotique locale, d'offrir aux scolaires et personnels éducatifs un contexte exaltant pour développer de nouveaux projets qui vont permettre, bien au-delà des robots, d'acquérir des compétences sur le numérique, liées à des sujets d'innovation majeurs des prochaines années.

Cette manifestation est également l'occasion de porter des actions d'inclusion auprès des publics qui ne sont pas habituellement sensibilisés à ces questions, afin de créer un climat qui perdurera, bien au-delà de la manifestation et d'embarquer tous les acteurs du territoire dans le train commun de l'innovation.

Ce projet nécessite un soutien financier. En complément de la subvention de 40 000 € déjà versée en 2018 pour cofinancer les frais de candidature, Bordeaux Métropole propose de verser une subvention complémentaire de 160 000 € répartie sur les exercices 2019 et 2020, sur la base d'une convention de financement avec l'Université de Bordeaux pour l'organisation de l'événement à Bordeaux en 2020. Les différents financeurs se sont engagés sur la répartition suivante :

<b>Financement de l'événement</b>	<b>Totaux</b>
<b>Région</b>	565 000
<b>Métropole</b>	160 000
<b>Fonds Privés</b>	635 000
<b>Visiteurs</b>	200 000
<b>RoboCup Fédération</b>	500 000
<b>TOTAL DES RESSOURCES (€)</b>	<b>2 060 000</b>

Conformément à l'article 4 de cette convention, le bilan financier et la note d'impact du projet sur les phases d'organisation, de production et de bilan de l'événement et des projets associés seront mis à disposition des élus métropolitains à leur demande dans les douze (12) mois suivant la manifestation.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la délibération 2018-289 du 27 avril 2018 autorisant la signature de la convention de partenariat entre la fédération française de robotique, l'Université de Bordeaux et Bordeaux Métropole pour la candidature française de la RoboCup 2020 sur le territoire de Bordeaux Métropole,

**VU** la convention de partenariat entre la fédération française de robotique, l'Université de Bordeaux et Bordeaux Métropole pour la candidature française de la RoboCup 2020 sur le territoire de Bordeaux Métropole accordant une subvention de 40 000 € pour soutenir la candidature française,

**VU** le bilan opérationnel et financier de la phase de candidature ayant qualifié la France pour accueillir la Robocup à Bordeaux en 2020,

**VU** le projet de délibération demandant l'autorisation de signature par Monsieur le Président de la convention de partenariat entre l'Université de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, et Bordeaux Métropole pour l'organisation de l'événement à Bordeaux en 2020,

**VU** la convention de partenariat entre l'Université de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, et Bordeaux Métropole pour l'organisation de l'événement à Bordeaux en 2020,

**VU** le budget prévisionnel des phases d'organisation et de production de l'événement,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** l'obtention des cofinancements de Bordeaux Métropole est essentielle à la réussite de la candidature française pour accueillir la RoboCup à Bordeaux en 2020,

**DECIDE**

**Article 1** : Autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention jointe en annexe.

**Article 2** : Autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à effectuer toutes les démarches pour la bonne application de cette convention.

**Article 3** : Autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à engager les cofinancements de 160 000 €.

**Article 4** : Imputer la dépense en 2019, d'un montant de 80 000 €, sur le budget principal 05 de l'exercice 2019, chapitre 65, article 657382, fonction 57.

**Article 5** : Imputer la dépense en 2020, sous réserve du vote du budget correspondant, d'un montant de 80 000 €, sur le budget principal 05 de l'exercice 2020, chapitre 65, article 657382, fonction 57.

**Article 6** : Autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte permettant d'assurer l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>26 MARS 2019</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>26 MARS 2019</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,</p> <p>Monsieur Alain TURBY</p>
---	---